

## AVIS DES SOCIETES

### AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs –Zone Industrielle Charguia II- 2035 Ariana.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juin 2009, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES**

##### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des états financiers sociaux de l'exercice 2008).*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2008 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 8 773 319 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2008.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

##### **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2008).*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2008 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

##### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales).*

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

##### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat et fixation du dividende).*

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

• Bénéfice net	8 773 319	DT
• Report à nouveau antérieur	39 095	DT
• Prime d'émission	1 092 000	DT
• Prime et boni de fusion	822 592	DT
• Réserve légale	-	168 207 DT
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>10 558 799</b>	<b>DT</b>
• Réserve pour réinvestissements exonérés	1 600 000	DT
• Autres réserves	481 078	DT
• Dividendes	8 477 721	DT
<b>Total réparti</b>	<b>10 558 799</b>	<b>DT</b>

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 10,500 DT pour chacune des 807 402 actions composant le capital social.

**Le paiement sera effectué à partir du mardi 23 juin 2009.**

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement du mandat de Messieurs Chékib Nouira, Gérard Priet et de la Banque Nationale Agricole).*

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Chékib Nouira, Gérard Priet et de la Banque Nationale Agricole.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2010.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

*(Nomination de Monsieur Belhassen Trabelsi comme Administrateur en qualité de second représentant de la Banque de Tunisie).*

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Monsieur Belhassen Trabelsi en qualité de second représentant de la Banque de Tunisie.

Le mandat de Monsieur Belhassen Trabelsi viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2010.

Monsieur Belhassen Trabelsi accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

*(Nomination de Monsieur Pierre-Emmanuel Augustin comme Administrateur).*

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Monsieur Pierre-Emmanuel Augustin.

Le mandat de Monsieur Pierre-Emmanuel Augustin viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2010.

Monsieur Pierre-Emmanuel Augustin accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

*(Nomination de Monsieur Francesco Penne comme Administrateur).*

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Monsieur Francesco Penne.

Le mandat de Monsieur Francesco Penne viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2010.

Monsieur Francesco Penne accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes).*

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 années, le mandat de Commissaire aux comptes du Cabinet Mazars.

Le mandat du Cabinet Mazars expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2011.

La rémunération du Commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## DIXIEME RESOLUTION

(Pouvoir).

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

#### **B I L A N** **Après affectation du résultat au 31 Décembre 2008**

	31 déc. 2008	31 déc. 2008
<b>ACTIFS</b>	<b>Après affectation des résultats</b>	<b>Avant affectation des résultats</b>
<b>Actifs non courants</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	907 102	907 102
Moins: amortissements	-767 420	-767 420
	139 682	139 682
Immobilisations corporelles	69 898 007	69 898 007
Moins: amortissements	-44 942 735	-44 942 735
	24 955 272	24 955 272
Immobilisations financières	939 524	939 524
Moins: provisions	-45 826	-45 826
	893 698	893 698
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>25 988 652</b>	<b>25 988 652</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>25 988 652</b>	<b>25 988 652</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	3 166 658	3 166 658
Moins: provisions	-130 942	-130 942
	<b>3 035 716</b>	<b>3 035 716</b>
Clients et comptes rattachés	14 330 791	14 330 791
Moins: provisions	-116 426	-116 426
	<b>14 214 365</b>	<b>14 214 365</b>
Autres actifs courants	7 696 046	7 696 046
Moins: provisions	-20 000	-20 000
	<b>7 676 046</b>	<b>7 676 046</b>
Placements et autres actifs financiers	3 312 652	3 312 652
Moins: provisions	-54 583	-54 583
	<b>3 258 069</b>	<b>3 258 069</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	165 267	165 267
<b>Total des actifs courants</b>	<b>28 349 463</b>	<b>28 349 463</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>54 338 115</b>	<b>54 338 115</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Après affectation des résultats</b>	<b>Avant affectation des résultats</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	20 185 050	20 185 050
Réserves	2 499 583	3 764 890
Réserves pour invest. exonérés	1 600 000	
Subventions reçues	163 917	163 917
Résultats reportés		39 095
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>24 448 550</b>	<b>24 152 952</b>
Résultat de l'exercice		8 773 319
dont Compte spécial d'invest.		1 600 000
Résultat de l'exercice distribuable		
<b>Total capitaux propres</b>	<b>24 448 550</b>	<b>32 926 271</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Autres passifs financiers (dépôts de garantie)	12 509 888	12 509 888
Provisions	385 000	385 000

<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 894 888</b>	<b>12 894 888</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 457 094	5 457 094
Autres passifs courants	10 715 413	2 237 692
Concours bancaires et A. passifs financiers	822 170	822 170
<b>Total des passifs courants</b>	<b>16 994 677</b>	<b>8 516 956</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>29 889 565</b>	<b>21 411 844</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>54 338 115</b>	<b>54 338 115</b>

### III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

#### ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

Montants en dinars tunisiens

	Capital social	Réserve légale	Primes d'émission	Primes et boni de fusion	Réserves pour investissements exonérés	Subventions reçues	Résultats reportés	Résultats de L'exercice	Total
Solde au 31/12/2007	20 185 050	1 850 298	1 092 000	822 593	0	163 917	39 095	8 773 319	32 926 271
<b>Affectation du résultat 2008 approuvée par l'AGO du 17/06/2009</b>									
Affectation reports à nouveau							-39 095	39 095	
Affectation autres réserves								0	
Réserves		168 208			1 600 000			-1 768 208	
Dividendes								-8 477 721	-8 477 721
Report à nouveau							481 078	-481 078	
<b>Utilisations</b>			-1 092 000	-822 593				1 914 593	
Solde au 31/12/2008 après affectation	20 185 050	2 018 505	0	0	1 600 000	163 917	481 078	0	24 448 550